



GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

A consulter le calendrier du foot d'animation et le diaporama de la commission technique sur le site du District. Attention aux adresses mails auquel vous envoyez vos informations, certaines adresses n'existent plus à vérifier sur les précédent PV ou sur le site du District onglet groupement.

Rappel horaires U 11 :

Horaire légal **14H**, autorisé sous réserve à 10H a condition de pouvoir également recevoir un festi foot U7-U9 à 10 H. Autre horaire possible à 11H après un festi foot U9.

Pour éditer vos licences voir le mode d'emploi sur le site du District.

➡ COMMISSION COUPES SENIORS

Présent : Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Inscriptions faites sur Foot club à nous **confirmer**.

ASBGL 1 équipe / FC ST FONTS 1 équipe /SCBTP 1 équipe /E.CHARLY 1 équipe / UGA 1 équipe / FC REUSSITE 1 équipe / AS BELLECOUR 1 équipe / AS CONFLUENCE1 équipe /ANTILLAIS DE VILLEURBANNE 1 équipe /MAIA SONNIER 1 équipe / ES TRINITE 1 équipe /ACS MAYOTTE 1 équipe / US MEYZIEU1 équipe / PIERRE BENITE 1 équipe / CO ST FONTS 1 équipe /AS MINGUETTES 1 équipe /ASUL 1 équipe / ASVEL 1 équipe /ASAV 1 équipe / AS ST JEAN 1 équipe / JS IRI-GNY 2 équipes /AS BUERS 2 équipes/FC GERLAND 2 /US VENISSIEUX 1et 2

Merci de nous indiquer la numérotation de votre équipe ainsi que son niveau et un référant à contacter.

➡ COMMISSION COUPE U17

Présent : Mr ANASTASI Patrick 06 66 61 67 52 glmu20u11@gmail.com

Inscriptions sur Foot club à nous **confirmer**.

SCBTP 1 équipe /UGA 1 équipe /FC GERLAND 1 équipe /FCL 1 équipe / ES TRINITE 2 D 4 /CS LYON 1 équipe /US VENISSIEUX 1 équipe / AS MINGUETTES 1 équipe /ASVEL 1 équipe /AS BUERS 1 équipe /ASAV 1 équipe /JS IRIGNY 1 équipe / AS MONTCHAT 2 équipes /ASUL 2 équipes /CHASSIEU DECINES FC 2 équipes/ US MEYZIEU 2

Merci de nous indiquer la numérotation de votre équipe ainsi que son niveau et un référant à contacter.

➡ COMMISSION COUPE U15

Présent : Mr MOUNIER Christian 06 68 03 65 42 cmglvu15@aliceadsl.fr

Inscriptions sur Foot club à nous **confirmer**.

ASBGL 2 1 équipe/ SCBTP 1 équipe / ES CHARLY 1 équipe / CHASSIEU DECINES FC 1 équipe / ES TRINITE 2 D3 / O.LYONNAIS F 1 équipe /US VENISSIEUX 1 équipe /AS MINGUETTES 1 équipe /ASUL 1 équipe / AS BUERS 1 équipe /AS BELLECOUR 1 équipe / JS IRIGNY 2 équipes / AS MONTCHAT équipe 3 D3 et équipe 4 D4/ FC GERLAND équipe 1 D4 et équipe 2 D4 /FCL 2 équipes / ASVEL 2 et 3 /US MEYZIEU 2 et 3/ CO ST FONTS 2 en D4.

Merci de nous indiquer la numérotation de votre équipe ainsi que son niveau et un référant à contacter.



➔ COMMISSION U13

Présents : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

RAPPEL IMPORTANT : Lorsque vous nous faites passer un **changement d'horaire** par mail, fax ou courrier, merci d'indiquer **la poule** concernée par la rencontre, Le **numéro de la rencontre** (numéro à 8 chiffres), **le nom** et **numéro des équipes**, le **nom du stade** accompagné de l'adresse du stade ainsi que la **date** et **heure**. Merci d'avance. Cela évite de perdre du temps à la commission U13 de chercher les infos pour faire paraître sur le PV.

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

CS LYON 8^{ème} (Poule G - Equipe 3) : Mail reçu de Mr LUGOT Michel correspondant du club le 2 octobre 2017 nous informant de que la rencontre n° 19920908 opposant le CS LYON 8^{ème} 3 à l'AS BRON GRAND LYON 3 le samedi 7 octobre 2017 aura lieu au **Stade Michel SAEZ** (4 rue Genton à Lyon 8) à **15 H 30**.

US MEYZIEU (Poule I - Equipe 7) : Mail reçu de Mr SANCHEZ Antoine vice-président du club le 2 octobre 2017 nous informant du forfait général de son équipe 7 en poule I.

FC LYON (Poule E - Equipe 4) : Mail reçu de Mr DODILLE Sébastien directeur du pole école de football du club le 3 octobre 2017 nous informant que la rencontre n° 19920853 opposant le FC LYON 4 à l'ASVEL 3 aura lieu au **Stade Roger EBRARD** (61 avenue Viviani à Lyon 8) le samedi 7 octobre 2017 à **14 H 00**.

FC LYON (Poule F - Equipe 6) : Mail reçu de Mr DODILLE Sébastien directeur du pole école de football du club le 3 octobre 2017 nous informant que la rencontre n° 19920825 opposant le FC LYON 6 à l'ES TRINITE 4 aura lieu au **Stade Roger EBRARD** (61 avenue Viviani à Lyon 8) le samedi 7 octobre 2017 à **14 H 00**.

FC LYON : Mail reçu le 3 octobre 2017 au sujet de vos équipes 8 et 9, lu et noté.

CO SAINT FONS : (Poule D - Equipe 1) : Mail reçu de Mme CHOMEL Christelle présidente du club le 2 octobre 2017 au sujet de la rencontre n° 19920818 opposant le CO SAINT FONS 1 à l'AS MINGUETTES 3 au stade Auguste Delaune. Lu et noté, en attente du rapport de l'AS MINGUETTES.

AS MINGUETTES (Poule D- Equipe 3) : Mail reçu de Mr Silf el Islam GHEDIRI correspondant du club le 3 octobre 2017 au sujet de la rencontre n° 19920818 opposant le CO SAINT FONS 1 à l'AS MINGUETTES 3 au stade Auguste Delaune, lu et noté.

AS MINGUETTES : Mail reçu de Mr Silf el Islam GHEDIRI correspondant du club le 3 octobre 2017 au sujet de votre équipe "Entente Vénissieux 69 Football 5F" lu et noté.

Feuilles de matchs manquantes : 1^{er} RAPPEL.

- **Journée 2** : (Poule A) Match 19920733 : ES TRINITE 1 – AS BRON GRAND LYON 1
- **Journée 2** : (Poule A) Match 19920734 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 – AS BUERS 1
- **Journée 2** : (Poule A) Match 19920735 : OLYMPIQUE LYONNAIS 3 – US VENISSIEUX 1
- **Journée 2** : (Poule A) Match 19920736 : AS MONTCHAT 1 – FC LYON 5
- **Journée 2** : (Poule B) Match 19920763 : AS MONTCHAT 2 – ES TRINITE 2
- **Journée 2** : (Poule B) Match 19920764 : USM PIERRE-BENITE 1 – US MEYZIEU 3
- **Journée 2** : (Poule C) Match 19907792 : AS MONTCHAT 5 – ES TRINITE 3
- **Journée 2** : (Poule C) Match 19920793 : AS BRON GRAND LYON 2 – OLYMPIQUE LYONNAIS 4 Féminin
- **Journée 2** : (Poule D) Match 19920818 : AS MINGUETTES 3 – CO SAINT FONS 1
- **Journée 2** : (Poule D) Match 19920820 : ES TRINITE 4 – JS IRIGNY 1
- **Journée 2** : (Poule D) Match 19920821 : FC LYON 6 – AS MONTCHAT 4
- **Journée 2** : (Poule E) Match 19920849 : FC LYON 4 – ES TRINITE 5



PV 356 DU JEUDI 5 OCTOBRE 2017

- **Journée 2** : (Poule F) Match 19920874 : AS MINGUETTES 4 – FC LYON 7
- **Journée 2** : (Poule F) Match 19920875 : AS MONTCHAT 6 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2
- **Journée 2** : (Poule F) Match 19920876 : CDFC CHASSIEU-DECINES 3 – FC GERLAND 3
- **Journée 2** : (Poule G) Match 19920902 : AS ALGERIENNE 1 – CS LYON 8^{ème} 3
- **Journée 2** : (Poule G) Match 19920904 : ES CHARLY 1 – AS MONTCHAT 7
- **Journée 2** : (Poule G) Match 19920905 : FC ROULE LA MULATIERE 1 – AS BRON GRAND LYON 3
- **Journée 2** : (Poule I) Match 19920958 : AS ALGERIENNE VILLEURBANNE 2 – US MEYZIEU 7
- **Journée 2** : (Poule I) Match 19920959 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 2 – VILLEURBANNE UNITED 3
- **Journée 2** : (Poule I) Match 19920960 : CO SAINT FONS 2 – JS IRIGNY 2

Feuilles de matchs manquantes : 2^{ème} et Dernier rappel - Feuilles de matchs à faire parvenir au groupement avant application de l'article 22.1 des règlements page 98 de l'annuaire du district de Lyon et du Rhône de football.

- **Journée 1** : (Poule C) Match 19920787 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE 1 - VILLEURBANNE UNITED 1
- **Journée 1** : (Poule F) Match 1990872 : FC LYON 7 – AS MONTCHAT 6 (*En attente de reprogrammation*)

COMMISSION COUPES U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Festival U 13

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

FC LYON (Poule 4) : Mail reçu de Mr DODILLE Sébastien directeur du pôle école de football du club le 3 octobre 2017 nous informant que le plateau poule 4 du festival U13 aura lieu au **Stade Vuillermet** (196 avenue Paul Santy à Lyon 8).

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux du Festival U13 :

- Lors du tirage au sort du Festival U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match et les feuilles de l'épreuve de jonglerie dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.
- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football dans l'onglet groupement puis foot d'animation à cette adresse :
- Feuille de match et règlement du Festival U13 (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : http://rhone.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2220000/7500/140915163821_feuille_de_match_de_coupe_u13.pdf
- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : http://rhone.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2460000/6500/170913161243_feuille_de_jonglerie_-_coupe_u13.pdf
- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement du Festival U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
- Début des rencontres à **14 H 00** précise.
- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
- Ballon taille N°4
- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.



- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux du "Festival U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement :

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :

L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie:

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points :

Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

2^{ème} tour : Samedi 14 octobre 2017 à 14 H 00.

Poule 1 : US VENISSIEUX 1 / ASUL 1 / AS BELLECOUR-PERRACHE 1 / AS MONTCHAT 1 (Stade Laurent Gerin)



PV 356 DU JEUDI 5 OCTOBRE 2017

Poule 2 : ASVEL 1 / US MEYZIEU 1 / AS BRON GRAND LYON 1 / FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 1 (Stade des Iris)

Poule 3 : ES TRINITE 1 / OLYMPIQUE LYONNAIS 1 / AS BUERS 1 / CDFC CHASSIEU-DECINES 1 (Stade Bavozet)

Poule 4 : FC LYON 1 / AS MINGUETTES 1 / FC GERLAND 1 / CS LYON 8^{ème} 1 (**Stade Vuillermet**)

Les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque poule seront qualifiées pour le tour suivant.

Coupe de Groupement U13 Principale

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort des poules de la coupe de groupement en catégorie U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football :

- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : http://rhone.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2220000/7500/140915163821_feuille_de_match_de_coupe_u13.pdf

- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) :

http://rhone.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2460000/6500/170913161243_feuille_de_jonglerie_-_coupe_u13.pdf

- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.

- Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.

- Début des rencontres à **14 H 00** précise.

- Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.

- L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.

- Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).

- Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).

- Ballon taille N°4

- Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.

- Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.

- Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.

- Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.

- Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.

- Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m

- Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.

- Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.

En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:

- Se fera à la pièce pour les poules de 4.

- Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)

- Tous les enfants doivent participer.



Classement :

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :

L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.

Déroulement de l'épreuve de jonglerie:

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points :

Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

2^{ème} tour : Samedi 14 octobre 2017 à 14 H 00.

Poule 1 : AS MINGUETTES 3 / AS MONTCHAT 2 / AS ALGERIENNE 2 / UGA DECINES 1 (Stade Auguste Delaune)

Poule 2 : ES CHARLY 1 / AS MINGUETTES 4 / FC LYON 4 / AS BRON GRAND LYON 3 (Stade R. Bourette)

Poule 3 : SC BRON TERRAILLON 1 / US VENISSIEUX 3 / FC LYON 3 / AS MINGUETTES 2 (Stade Léo Lagrange)

Poule 4 : JS IRIGNY 1 / FC LYON 5 / FC LYON 6 / VILLEURBANNE UNITED 1 (Stade d'Ivours)

Poule 5 : USM PIERRE-BENITE 1 / SC BRON TERRAILLON 2 / ASVEL 2 / ES TRINITE 2 (Stade Lapalud)

Poule 6 : US MEYZIEU 2 / ES TRINITE 4 / CO ST FONTS 1 / AS MONTCHAT 5 (Stade des Sèrvizières)

Poule 7 : CDFC CHASSIEU-DECINES 3 / AS MONTCHAT 4 / CO ST FONTS 2 / AS MONTCHAT 7 (Stade R. Tisserand)

Poule 8 : AS BUERS 2 / ES TRINITE 3 / OLYMPIQUE LYONNAIS 3 / AS ALGERIENNE 1 (Stade Armand)

Poule 9 : AS BRON GRAND LYON 2 / FC LYON 2 / AS MONTCHAT 6 (Stade Jean Jaurès)

Coupe de Groupement U13 Complémentaire

Rappel des règles pour le bon déroulement des plateaux de coupe de Groupement :

- Lors du tirage au sort des poules de la coupe de groupement en catégorie U13, le club qui est tiré en premier à la charge du bon déroulement du plateau (organisation, sécurité, gestion de la feuille de match) et doit retourner la feuille de match dans les délais (**48 heures**) au groupement LYON-METROPOLE.

- Vous devez télécharger les feuilles de matchs homologuées sur le site internet du District du Rhône de Football :



PV 356 DU JEUDI 5 OCTOBRE 2017

- Feuille de match et règlement de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : http://rhone.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2220000/7500/140915163821_feuille_de_match_de_coupe_u13.pdf
- Feuille d'effectifs et de jongles de la coupe de groupement (à présenter par le club recevant aux autres clubs) : http://rhone.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2460000/6500/170913161243_feuille_de_jonglerie_-_coupe_u13.pdf
- Le club recevant doit (suite au tirage et à la parution des poules) remplir cette feuille de match ainsi que les feuilles de jongles (Type de coupe, date, nom des clubs, numéros des Clubs) accompagné des autres clubs.

Règlement de la Coupe de Groupement catégorie U13 :

- Rendez vous sur les stades à **13 H 15**.
 - Début de l'épreuve de jonglerie à **13 H 40**.
 - Début des rencontres à **14 H 00** précise.
 - Un joueur(e) ne pourra être inscrit (e) sur la feuille de match que si il (elle) en possession de sa licence ou, à défaut, d'une pièce d'identité avec sa photo et muni (e) d'un certificat médical qui peut-être celui figurant sur la demande de licence (original ou copie) établie au nom du joueur (e) et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite.
 - L'équipe se compose de **8 joueurs** dont un gardien de but et de **3 remplaçants**.
 - Pour les plateaux à **4 équipes**, les équipes joueront **3 matches de 20 minutes** (sans mi-temps).
 - Pour les plateaux à **3 équipes**, les équipes joueront **2 matches de 30 minutes** (sans mi-temps).
 - Ballon taille N°4
 - Hors-jeu sanctionnés à partir de la ligne médiane.
 - Les remplacements sont illimités et effectués à un arrêt de jeu.
 - Coups francs directes ou indirectes en fonction de la faute (cf. lois du jeu foot à 8 sur site du District). Les joueurs adverses se placent à 6 m.
 - Le gardien n'a pas la possibilité de se saisir du ballon à la main, dans sa surface de réparation, sur une passe d'un partenaire. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Interdiction pour le gardien de relancer le ballon de volée ou de ½ volée. Si c'est le cas, l'arbitre sifflera un coup franc indirect sur la ligne des 13m au plus proche de la faute.
 - Sur une sortie de but la remise en jeu est réalisée aux 9m (au niveau du point de penalty) et non sur la ligne des 13m
 - Sur toutes les reprises de jeu l'adversaire le plus proche doit se trouver au minimum à 6m.
 - Dimension de la surface de réparation : 26m de large sur 13m de profondeur.
- En l'absence d'arbitre officiel, l'arbitrage:
- Se fera à la pièce pour les poules de 4.
 - Incombera à l'éducateur de l'équipe qui ne joue pas pour les poules de 3.

ATTENTION :

- Pour le bon déroulement des plateaux de la "Coupe U13" les rotations entre chaque match doivent être rapides. Durée du plateau = 1 heure 20 minutes (plateau de 4 équipes)
- Tous les enfants doivent participer.

Classement :

S'il y a égalité entre deux équipes au niveau des points.

Il faut pour les départager prendre en compte dans cet ordre les éléments suivants :

- Goal average particulier.
- Epreuve de jonglerie que l'on réalise systématiquement avant le début des rencontres.
- Goal average général.

Nouvelles mesures réglementaires de l'épreuve de jonglerie :

L'épreuve de jonglerie (voir règlement sur la feuille épreuve de jonglerie) est à réaliser obligatoirement avant le début des rencontres. Dans le cas où celle-ci ne serait pas effectuée, aucune équipe ne sera qualifiée pour le tour suivant. Si une ou plusieurs équipes ne réalisent pas l'épreuve de jonglerie avant les rencontres, l'ensemble de leurs rencontres seront considérées comme perdues.



PV 356 DU JEUDI 5 OCTOBRE 2017

Déroulement de l'épreuve de jonglerie:

Les éducateurs se réunissent avec la feuille de match à remplir. Ils réunissent les joueurs des deux équipes (A avec B et C avec D) afin de rappeler le règlement de l'épreuve de jonglerie.

Puis, les enfants réalisent l'épreuve de jonglerie en binôme (un joueur de chaque équipe).

Chaque joueur compte les jonglages de son adversaire et les résultats sont annoncés au fur et à mesure aux éducateurs.

Objectif :

- Pieds(s) : 50 contacts.
- Tête : 20 contacts.
- Levée du ballon au pied pour le jonglage au(x) pied(s) et à la main pour le jonglage tête.
- Aucune surface de rattrapage.
- Tous les enfants participent et réalisent deux essais au(x) pied(s) et deux essais à la tête.
- Le deuxième essai est réalisé uniquement si le premier n'a pas permis d'atteindre l'objectif fixé.
- Seul le meilleur essai au(x) pied(s) et à la tête de chaque joueur est pris en compte.

Comptage des points :

Il s'effectue sur le total des 8 meilleurs résultats (addition des résultats pieds + tête) sur les 11 participants. En cas d'égalité prendre le meilleur 9^{ème}, le meilleur 10^{ème} et enfin le meilleur 11^{ème}.

2^{ème} tour : Samedi 14 octobre 2017 à 14 H 00.

Poule 1 : AS MONTCHAT 3 / US MEYZIEU 4 / US VENISSIEUX 2 / FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 (Stade Marc Vivien Foé)

Poule 2 : VILLEURBANNE UNITED 2 / UGA DECINES 3 / US VENISSIEUX 4 / CDFC CHASSIEU-D. 2 (Stade de la Viabert)

Poule 3 : FC GERLAND 2 / ES TRINITE 5 / ASVEL 4 / CS LYON 8^{ème} 2 (Stade des Channées)

Poule 4 : AS BELLECOUR-P. 2 / FC GERLAND 3 / ASVEL 3 / US MEYZIEU 3 (Stade S. Anderson)

Poule 5 : ASUL 3 / US MEYZIEU 5 / JS IRIGNY 2 (Stade Séverine)

Poule 6 : CS LYON 8^{ème} 3 / ASUL 2 / US MEYZIEU 6 (Stade M. Saez)

Poule 7 : UGA DECINES 2 / AS MONTCHAT 8 / CDFC CHASSIEU-D. 4 (Stade R. Troussier)

COMMISSION PLATEAUX U13

Présent : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Sur demande de la commission technique et des Jeunes du District de Lyon et du Rhône, des plateaux à 3 ou 4 équipes auront lieu pour permettre aux enfants de continuer à jouer en même temps que les plateaux de Coupe de Groupement.

Ces plateaux auront lieu dans les clubs ne recevant pas de plateau de Coupe de Groupement ni de plateau du Festival U13.

- **Plateau 1 :** FC ROULE LA MULATIERE 1 / VILLEURBANNE UNITED 3 / FC GERLAND 4 (Stade Danilo)

COMMISSION U11

Présents : Mme Blanc Séverine (u7groupement@laposte.net) Mr MOLINARI Hervé (04 78 58 40 61 ou 06 13 65 10 13)

Courriers, Fax, Courriels des clubs :

Toutes demandes de changement d'horaires, de terrains, et de désiratas ne sera pris en compte UNIQUEMENT par voie de mails, fax et/ou courriers.

Aucuns appels téléphoniques ne seront pris en compte.

« Les écrits restent, les paroles s'envolent..... »

Nous recevons encore des engagements d'équipes, pour faire jouer tout le monde nous comblons les places libres, nous rééquilibrerons les poules dans la deuxième phase.

Mail UGA DECINES : Tous les plateaux à 10H. Lu et noté. Engagement d'une équipe 4 elle prend la place de US Meyzieu 7 en poule F qui retire son équipe.



PV 356 DU JEUDI 5 OCTOBRE 2017

Mail OL : Tous les plateaux à 10H. Lu et noté

Mail US MEYZIEU : Tous les plateaux à compter du 23.09 à 10H. Retrait de l'équipe 7.

Mail FC GERLAND : Tous les plateaux de la saison à 10H. Lu et noté

Mail ES TRINITE : Poule B : le **07/10/2017** B402 10h00 Stade Bavozet : équipes concernées : PIERRE BENITE1 - BUERS2 - SCBTP1- TRINITE3

Poule E : le **14/10/2017** E505 **11H** Stade Bavozet : équipes concernées : VUFC2 - CO ST FONTS2 BUERS 5 - TRINITE5

Mail AS MONTCHAT :

Samedi 7 octobre

Plateau A401 à 14h00 au stade Juninho Rue Coignet 69003 Lyon

Equipes: Bellecour - Buers - OL - Montchat 2

Plateau C402 à 10h00 au stade Juninho Rue Coignet 69003 Lyon

Equipes: AS Bron 2 - CS Lyon 1 - Vénissieux 3

Samedi 14 octobre

Plateau C504 à 14h00 au stade Juninho Rue Coignet 69003 Lyon

Equipes: ASVEL 2 - Meyzieu 3 - Montchat 5 - Montchat 6

Plateau E502 à 10h00 au stade Juninho Rue Coignet 69003 Lyon

Equipes: FC Lyon 10 - Vénissieux Féminin - Vénissieux 5 - Montchat 7

Mail US VENISSIEUX : Tous les plateaux à 10H. Lu et noté,

Mail AS BUERS : Tous les plateaux à 10H stade ARMAND .Lu et Noté.

Mail ASAV : Tous les plateaux à 10H stade MOKRANE. Lu et Noté. Engagement d'une troisième équipe.

Mail ASVEL : Tous les plateaux à 10H stade des IRIS. Lu et Noté.

Mail ASBGL : Tous les plateaux à 10H stade J.JAURES. Lu et Noté.

Mail FCL :

Journée 4 du 7 octobre

Centre FC Lyon 5 (B404) : Stade Roger Ebrard, 61 Avenue Viviani, 69008 Lyon - Coup d'envoi 10h00.

Equipes Concernées : Chassieu 2, Montchat 3, UGA Décines 1

Centre FC Lyon 13 (F404) : Stade Clos Layat, 260 Route de Vienne 69008 Lyon - Coup d'envoi 10h00.

Equipes Concernées : Pierre Bénite Fem Trinité 6, Meyzieu 7

Centre FC Lyon 14 (F401) : Stade Clos Layat, 260 Route de Vienne 69008 Lyon - Coup d'envoi 10h00.

Equipes Concernées : Chassieu Fem 2, Villeurbanne Utd 4, Lyon Sport Metropole

Journée 5 du 14 octobre

Centre FC Lyon 1 (A504) : Stade Honneur - Georges Vuillermet, 196 Avenue Paul Santy, 69008 Lyon

Equipes Concernées : FCL 2, Montchat 1, Montchat 2

Centre FC Lyon 11 (E503) : Stade Roger Ebrard, 61 Avenue Viviani, 69008 Lyon - Coup d'envoi 10h00.

Equipes Concernées : Chassieu 4, Vill Utd 2, CS Lyon 8è 2

Centre FC Lyon 14 (F504) : Stade Clos Layat, 260 Route de Vienne 69008 Lyon - Coup d'envoi 10h00.

Equipes Concernées : Chassieu 5, Irigny 2, Montchat 8

Mail CO ST FONTS : samedi 7 octobre, le plateau se déroulera à 10 h 00 au stade de la Gare.

Equipes concernées : TRINITE 2 - ASVEL 1 - FC LYON 2 - COSF 1

Mail ASUL : les plateaux U 11 se dérouleront à **10 H** sauf en cas de réception d'un festi foot U9 dans ce cas les plateaux commenceront à **11H**.

Mail PIERRE BENITE : inscription d'une équipe supplémentaire (4) elle jouera en Poule F à la place de l'exempt 9.

Mail Vill UNITED FC : samedi 7 octobre poule D (D404) sera à 14h

Equipes concernées : VUFC (1) - US Meyzieu (4) - JS Irigny (1)

Mail CS LYON : PLATEAU E 405 c.s.lyon 2 / chassieu-decines 4 / villeurbanne united 3 / ent venissieux 69 fem le plateau se déroulera à **11h**.

Mail LYON SPORT METROPOLE : Engagement d'un nouveau club : lieu des rencontres Plaine des jeux de GERLAND terrain N°4 .Une équipe engagée, elle évoluera en Poule F à la place de l'exempt 8

Ayant encore des engagements qui arrivent, quelques modifications sur la répartition des poules ont eu lieu pour les prochaines rencontres.

MERCI DE BIEN VERIFIER L'AFFECTION DE VOS DIFFERENTES EQUIPES.



PV 356 DU JEUDI 5 OCTOBRE 2017

Poule A-B-C : poules de 16 équipes

Poule D-E-F : poules de 20 équipes

Le calendrier des 3 dernières journées est en ligne sur le site du District.

COMMISSION U9

Présent : Mr T.COIGNOT

Nouvelle saison, nouvelles règles : Merci de vous rapprocher du site du District ou de votre boîte mail du club pour découvrir une nouvelle règle de jeu en U9, qui concerne le dégagement et relance du gardien.

FESTI FOOT 1^{er} phase :

14 octobre : J2

18 novembre : J3

2 décembre : J4

16 décembre : J5

Dans l'attente de vos propositions pour l'organisation des festi foot. Nous avons besoin de 15 sites par week-end.

Horaires légal : **10 h**, possibilité de recevoir à 9 h 30 si suivi de plateau U11 à 11 h.

TOUTE ABSENCE SUR LES PLATEAUX SERA AMENDE : FORFAIT

Mail JS IRIGNY : engagement d'une troisième équipe.

Mail CS LYON : festi foot à 9H30 suivi d'un plateau U11 à 11H accordé.

Mail ASAV : Engagement d'une deuxième équipe.

Mail US MEYZIEU : engagement d'une équipe 8.

MAIL ASBGL : engagement +2 équipes = 5 équipes

125 équipes au total dont 8 équipes féminines.

Pas d'équipes féminines désignées le 18/11 cause challenge passion.

FESTI FOOT DU 16 SEPTEMBRE

13 feuilles de bilan sur 13

Equipes absentes: FC R Mulatiere/ Pierre Benite 1-2 / Co St Fons 1-2 / FC GERLAND 4-5 / FEYZIN 2

FESTI FOOT DU 30 SEPTEMBRE

5 retours de bilan sur 14

Equipes absentes Pierre Bénite 4 / FC GERLAND 5. Pour rappel 3 forfaits plus de désignations.

Désignations FESTI FOOT du 14/10 :

CS LYON – Stade Saez à 10h CS LYON 1- 2/ LYON SPORT METROPOLE 1 – 2 / ASBGL 1 – 2 / CHASSIEU DECINES 1 – 2

AS MONTCHAT – Stade Foé à 10 h MONTCHAT 3 – 4 / PIERRE BENITE 3 / IRIGNY 3 / US VENISSIEUX 3 – 4 / CHARLY 3/ UGA 3

CHARLY – Stade R. Bourette à 10h CHARLY 1 – 2 / CO ST FONTS 2 – 3 / ASVEL 3 – 4 / TRINITE 3 – 4

FCL – Clos Layat à 10h FCL 1 – 2 / ASUL 1 – 2 / OL 3 / AS BUERS 1 – 2 / FEYZIN 1

US MEYZIEU – Stade Servièrès à 10h MEYZIEU 1 – 2 / MONTCHAT 1 – 2 / TRINITE 1 – 2 / GERLAND 5 / ASBGL 3

US MEYZIEU – Stade Servièrès à 10h MEYZIEU 5 – 6 / TRINITE 5 – 6 / MONTCHAT 5 – 6 / FCL 5 – 6

CHASSIEU – Stade R. Tisserand à 10 h CHASSIEU 3 – 4 / FCL 7 – 8 / VENISSIEUX 5 – 6 / MEYZIEU 7 / BUERS 3

CHASSIEU DECINES– Stade R. Tisserand 10 h CHASSIEU 5 F / VILLEURBANNE UNITED 5 F / OL 4 F – 5 F / ENTENTE VENISSIEUX 1 et 2 F / ASBGL 4 – 5

PIERRE BENITE – Stade Brotillon à 10h PIERRE BENITE 1 – 2 / ASVEL 5 – 6 / MINGUETTES 5 – 6 / FCL 15 – 16

ASVEL – Stade des Iris à 10h ASVEL 1 – 2 / OL 1 – 2 / MULATIERE 1 / ASAV / CO ST FONTS 1 / BELLECOUR 1

JS IRIGNY – Stade Yvours à 10h IRIGNY 1 – 2 / FCL 3 – 4 / FEYZIN 2 – 3 / UGA 1 – 2

AS BELLECOUR – Stade Anderson à 10h BELLECOUR 2 – 3 / SCBTP 3 – 4 / FCL 9 – 10 / MONTCHAT 9 – 10

US VENISSIEUX – Stade L. GERIN à 9 h 30 VENISSIEUX 1 – 2 / VILLEURBANNE UNITED 3 – 4 / AS MINGUETTES 1 – 2 / GERLAND 1 – 2

UNITED FC – Stade de la Viabert à 9 h 30 UNITED FC 1 – 2 / FCL 11 – 12 / MEYZIEU 3 – 4 / MONTCHAT 7 – 8

SCBTP – Stade Léo Lagrange à 9H30 SCBTP 1 – 2 / GERLAND 3 – 4 / MINGUETTES 3 – 4 / FCL 13 – 14



PV 356 DU JEUDI 5 OCTOBRE 2017

FESTI-FOOT DU 18 NOVEMBRE

Sites retenus : CS LYON / ASUL / CHARLY / FCL / PIERRE BENITE / IRIGNY/ MEYZIEU X 2 / CHASSIEU DECINES X 2 / SCBTP / VUFC ,manque 3 sites .

FEUILLES DE BILAN : Merci de bien penser à renvoyer au Groupement vos feuilles de bilan et feuilles de match.

COMMISSION U7

Présent : Mr C.MOUNIER

Merci de nous indiquer **les équipes féminines**.

Attention. Nouvelles lois du jeu concernant la relance du gardien et dimension des terrains. Voir diaporama sur le site du District.

Dates des prochains festi-foot :

7/10/17 – 21/10/17 – 25/11/17 – 9/12/17 – 3/03/18 – 17/03/18 – 17/03/18 – 28/04/18 – 26/05/17

Nous attendons avec impatience vos propositions de terrains, il nous en faut au minimum 6.

Mails des clubs :

AS MONTCHAT : propositions de terrain pour les dates du : 7/10 – 21/10 – 25/11. Remerciements. Inscription d'une cinquième équipe.

Us VENISSIEUX : propositions de terrains pour le 21/10 Remerciements.

ASUL : propositions de terrains pour les dates du 21/10 – 25/11 – 9/12 / 3 mars / 28 avril / 26 mai. Remerciements.

ASVEL : proposition de terrain pour le 7 octobre. Remerciements. Engagement d'une équipe 4

Engagement d'un nouveau club : **LYON SPORT METROPOLE** lieu des rencontres Plaine des jeux de GERLAND terrain N° 4 .Une équipe engagée intégrée sur le festi foot du FCL.

Mail JS IRIGNY : engagement d'une troisième équipe.

Mail US MEYZIEU : engagement d'une équipe 8.

Mail CO ST FONTS : proposition terrain pour le 21 octobre. Remerciements.

Mail SCBTP : engagement d'une équipe supplémentaire.

85 équipes engagées ce jour.

FESTI FOOT du 7 OCTOBRE

ASVEL – Stade des Iris 10 H ASVEL 1 – 2 – 3 – 4 / FCL 9 – 10 / TRINITE 1 – 2 / ROULE MULATIERE 1 / AS BUERS 1

VILLEURBANNE UNITED FC – Stade Viabert 10 H UNITED FC 1 – 2 – 3 / AS MONTCHAT 4 – 5 / ASAV 1 – 2 / SCBTP 1 – 2 / AS MINGUETTES 4 – 5 – 6

AS MONTCHAT – Stade Foé 10H MONTCHAT 1 – 2 – 3 / US VENISSIEUX 1 – 2 – 3 / CS LYON 1 / GERLAND 4 – 5 / ASBGL 1 – 2 – 3

US MEYZIEU – Stade Servizières 10 H MEYZIEU 1 – 2 – 3 / FCL 4 – 5 – 6 / CHASSIEU DECINES 3 – 4 / TRINITE 3 – 4

CHASSIEU DECINES FC– Stade Tisserand 10 H CHASSIEU 1 – 2 / FEYZIN 1 – 2 – 3 / US VENISSIEUX 4 – 5 – 6 / US MEYZIEU 4 – 5 – 6 – 7

AS MINGUETTES – Stade Delaune 10H MINGUETTES 1 – 2 – 3 / IRIGNY 1 – 2 / GERLAND 1 – 2 – 3 / FCL 7 – 8 / PIERRE BENITE 1 - 2

FCL – Stade Clos Layat 10H FCL 1 – 2 – 3 / AS BELLECOUR 1 – 2 / GERLAND 6 et 7 FEM / ASUL 1 – 2 / UGA 1 – 2 – 3 / CO ST FONTS 1 - **LYON SPORT METROPOLE 1**

Responsables des festi foot, pensez à nous retourner les feuilles de bilan et d'effectif.

Nous rappelons aux clubs qu'il est impératif de remplir la feuille d'effectif. A ce jour, plusieurs clubs se sont présentés sur la JAD sans licences et sans feuille d'effectif. Faites attention. Faite extraire le listing des licences par votre club via foot club. Merci de nous proposer des terrains pour les prochaines dates.

Prochain festi foot le 21 octobre

Sites désignés : CO ST FONTS 13 équipes – ASUL 12 équipes – Vill UNITED FC 10 équipes – AS MONTCHAT 12 équipes – US VENISSIEUX 14 équipes – CHASSIEU DECINES FC avec un festi animation de 24 équipes matchs ; jeux et ateliers soit 8 terrains et un espace animations.